



**Légende du Plan Communal d'Aménagement**

INDICATION GRAPHIQUE



Périmètre du PCA

Périmètre de la révision



Zone de services publics et d'équipements communautaires  
=> zone d'espaces verts

DESTINATION PAR ZONE

Espace non destiné à l'urbanisation



Zone d'espaces verts

**Légende du fond de plan**

- Limite parcellaire (Cadastré 2022)
- ▨ Bâti existant
- Courbe de niveau

<b>PROVINCE DE NAMUR</b>								
<b>Commune de Walcourt</b>								
Dressé et dessiné par  <b>Céline Hermans</b> Ir. Architecte - urbaniste	Signature   <b>Céline HERMANS</b>							
Date : 04/11/2022	Echelle : 1/2000 							
<b>DOSSIER</b>	<b>PLAN COMMUNAL D'AMENAGEMENT</b> <b>Extension du PAE de Chastrès.</b> <b>Périmètre 2</b>	<b>DOSSIER</b>						
<b>AUTEUR DE PROJET</b>	 <b>Développement territorial du Bep</b> Bureau Economique de la Province de Namur Avenue Sergent Vriethoff, 2 B-5000 NAMUR Tél : 081 71 71 54 Fax : 081 71 71 00 e-mail : che@bep.be	<b>COMMUNE</b>						
<b>Commune de Walcourt</b> Place de l'hôtel de ville n° 3 5650 WALCOURT Tél : 071/61.06.10 Fax : 071/61.06.11 								
<b>PLAN</b>	<b>PLAN DE DESTINATION</b>	<b>PLAN</b>						
<b>ADOPTION</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">           AVANT-PROJET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU .....         </td> <td style="width: 50%;">           VU ET ADOPTÉ PROVISOIREMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU .....         </td> </tr> <tr> <td>           LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE             LE COLLEGE COMMUNAL CERTIFIE            QUE LE PRESENT PLAN A ETE SOUMIS A            ENQUÊTE PUBLIQUE DU ..... AU .....         </td> <td>           LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE             VU ET ADOPTÉ DEFINITIVEMENT PAR LE            CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU .....         </td> </tr> <tr> <td>           LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE         </td> <td>           LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE         </td> </tr> </table>	AVANT-PROJET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU .....	VU ET ADOPTÉ PROVISOIREMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU .....	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE  LE COLLEGE COMMUNAL CERTIFIE QUE LE PRESENT PLAN A ETE SOUMIS A ENQUÊTE PUBLIQUE DU ..... AU .....	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE  VU ET ADOPTÉ DEFINITIVEMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU .....	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE	<b>ADOPTION</b>
AVANT-PROJET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU .....	VU ET ADOPTÉ PROVISOIREMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU .....							
LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE  LE COLLEGE COMMUNAL CERTIFIE QUE LE PRESENT PLAN A ETE SOUMIS A ENQUÊTE PUBLIQUE DU ..... AU .....	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE  VU ET ADOPTÉ DEFINITIVEMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU .....							
LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE							
<b>APPROBATION</b>	VU POUR ETRE ANNEXE A L'A.M. DU   LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA MOBILITE, DES TRANSPORTS, DU BIEN-ETRE ANIMAL ET DES ZONINGS	<b>APPROBATION</b>						